

Droit du patrimoine – DDPI

Pour tout connaître du droit applicable à la gestion de patrimoine

Code produit : DDPI

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public : collaborateurs

dâ??entreprises dô??assurances et de banques, intermédiaires dô??assurance, gestionnaires de patrimoine

Pré requis :

aucun

Objectif

- maîtriser le contexte juridique de la gestion patrimoniale

Programme de la formation

1-Analyse des différents statuts juridiques

- Définition de la personne
- Définition de la capacité juridique
- Distinction des différents statuts juridiques
- Mineur et mineur émancipé
- Majeur capable et responsabilité
- Incapable : curatelle, tutelle
- Mandats

2-Patrimoine des personnes physiques

- Composition et structure du patrimoine
- Attributs du droit de propriété
 - Démembrement du droit de propriété
 - Transfert de propriété
- Gestion juridique du patrimoine

3-Patrimoine des personnes morales

- Analyse de l'actif de la personne morale
 - Définitions, composition et structure
 - Notions d'actif net et de valorisation
 - Notion de passif et hiérarchie des créanciers

- Compte d'exploitation
- Gestion du patrimoine social
 - Gérant et co-gérant : pouvoirs et droits
 - Responsabilité civile du dirigeant
- Transmission, dissolution et liquidation de la société

4-Droit de la famille

- Mariage : régimes matrimoniaux et conséquences du divorce
- Concubinage
- PACS

5-Contrats et obligations

- Fondamentaux sur le droit des contrats
- Force obligatoire du contrat
- Sanctions de l'inexécution du contrat

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences